



alcool dans un bar sans alcool

Par **nidhalg**, le **23/01/2010** à **21:59**

Bonjour, j'aimerais savoir si j'ouvre un bar sans alcool, donc sans licence; et que je ne vend pas d'alcool dans mon établissement ai-je le droit de laisser rentrer les clients avec leurs bouteilles d'alcool qu'ils ont acheté ailleurs, ou dois-je impérativement leur refuser l'entrée.. ??

Merci d'avance pour votre aide..

Par **sans modération**, le **27/02/2011** à **11:39**

bonjour

je suis gérant d'un bar sans alcool brasserie social et solidaire glace et confiserie

j'ai donc une licence 1 sans alcool

la consommation d'alcool y est donc interdite de part la licence ,et la logique (cela nous est arrivé une fois) est d'interdire tout alcool dans l'établissement d'autre part

bonne réussite dans cette superbe entreprise qui devrait donner l'envie à d'autre de suivre cet exemple

pour info nous avons ouvert le 19 juin 1999